

N/Réf : PV-COMELEC-01-2022-2

PROCES-VERBAL
Commission Électorale du dimanche 30 janvier 2022

L'an 2022, le 30 du mois de janvier de 10H00 à 18H00, via un vote en ligne. En exécution de la convocation de la commission électorale en date du 23 janvier 2022, les membres de la commission électorale de l'Association des Jeunes Élus de France se sont réunis pour délibérer sur l'adoption de la liste électorale & la validation des candidatures dans le cadre de l'élection du Délégué Régional de la Fédération des Jeunes Élus de du Centre-Val de Loire.

PRÉSENTS :

- MANOT Julien
- MAHE Antonin
- PORTA Bastien
- Jules CHAMOUX
- Victor LAVOLE
- TRICCA Malo
- LE HINGRAT Thibault
- OCHOA Nina

POINT N°1 : ADOPTION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) d'adopter la liste électorale proposé dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus du Centre-Val de Loire. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention/blanc : 0

La C.E. adopte la liste électorale.

POINT N°2 : VALIDATION DES CANDIDATURES

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) de valider les candidatures déposées dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus du Centre-Val de Loire. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :

Pour : 8

Contre : 0

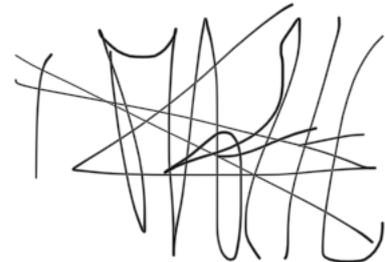
Abstention/blanc : 0

La C.E. valide l'ensemble des candidatures.

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 30 janvier 2022 à 19H00 a été après lecture, signé par le président.

Le Président,
Le Président de la Commission Électorale par intérim,
Antonin MAHÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Antonin MAHÉ', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with several loops and a long horizontal stroke at the end.